

Kartmag Organisation 2026

Règlement particulier

Préambule

Le promoteur/opérateur KMO organise en 2026

L'Open Kart à Salbris

Trophée Kartmag à Varennes,

la Kart Cup à Anneville

et le Kart Festival à Valence

en collaboration avec les clubs organisateurs affiliés
aux circuits accueillant chaque des épreuves.

1. INSCRIPTION

La licence minimum pour participer à l'une de ces épreuves est la licence Nationale Concurrent Conducteur Karting d'une ASN.

Qui peut le plus peut le moins, les licences internationales sont également acceptées !

Le nombre de participants à chaque épreuve est limité dans chaque catégorie suivant les circuits.

KMO se réserve le droit d'accepter plus de pilotes ou d'en refuser selon les inscriptions reçues.

Les inscriptions devront s'effectuer au plus tard 12 jours avant chaque épreuve, au-delà,
le prix sera majoré de 50 € (et sous réserve d'être pris).

Les inscriptions ne sont acceptées qu'à la réception du paiement intégral.

Un pilote étranger, muni d'une licence nationale et du visa de son ASN,
pourra participer à chacune des épreuves.

Prix engagements :

KZ2, KZ Master, KZ Gentleman, Séniors (X30 et Rotax),
Master, Gentleman, Nationale et Mini ; 225 €.

Prix spécial pour les 4 courses, moins de 10%.

Les pneus de course sont à prendre à l'organisation
sauf les pneus de pluie et d'essais qui ne sont pas obligatoires
pour limiter les coûts, sauf cas particulier comme le KZ.

1.1 AUTRES CATÉGORIES

KMO avec l'ASK organisatrice, se réserve le droit d'accueillir
d'autres catégories lors de l'une de ses courses.

1.2 FORFAIT

En cas de forfait pour des raisons médicales (sur présentation d'un justificatif médical),
l'engagement pourra être remboursé à hauteur de 50% à 15 jours de l'épreuve
ou par un avoir pour une prochaine course.

Au-delà de cette date, aucun remboursement ne pourra être réclamé
et ce malgré la présentation d'un justificatif quelconque.

2. ORGANISATION

L'événement se déroulera en conformité au Code Sportif International FIA
et ses annexes, les bulletins officiels FIA et CIK-FIA,

L'annexe technique FFSA 2026, l'annexe sportive FFSA 2026,
ainsi que le règlement relatif à l'évènement.



3. PASSEPORT PILOTE

Chaque pilote ou son tuteur est responsable de son entourage (mécanicien, parents...) et il devra répondre de leurs actes.

4. ENTRAINEMENT

Il est possible de s'entraîner à partir du jeudi 10h00, sous la responsabilité du circuit et d'un droit de piste tout comme le vendredi à partir de 9h00.

Après être passé à l'administratif à partir du jeudi 14h00 tous les karts doivent afficher leurs numéros de course officiels ou au moins un numéro sur la nassau panel. Il faudra se référer aux horaires pour chaque catégorie.

5. INSTALLATION Paddock

L'installation sera réalisée par le circuit.
Ceci se fera sous son entière responsabilité.

Contacts circuits;

Salbris: ask.salbris@wanadoo.fr

Anneville: fvetu@hotmail.fr

Varennes: crkauvergne@aol.fr

Valence: contact@arena45.fr

Il est fort conseillé d'envoyer un mail avec les dimensions de votre structure au circuit pour réserver un emplacement.

Il est strictement interdit de monter votre structure ou de décharger votre matériel tant que votre place dans le paddock ne vous aura pas été allouée, sous peine de devoir démonter.

Chaque emplacement de paddock (4 x 4,5 mètres maximum par pilote) devra être équipé au minimum d'un extincteur de 6 Kg, d'une bâche de sol et d'un tapis absorbant.

6. CONTRÔLES ADMINISTRATIFS

Les contrôles administratifs seront ouverts à partir du jeudi 14h00 pour se terminer à 18h00.

Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif du circuit dès votre arrivée, muni de votre transpondeur, de votre licence, de celle de votre mécanicien et du règlement des pneus de course de préférence en espèces ou par carte bancaire, par chèque en dernier recours (un bon de pneu vous sera donné en contrepartie).
les numéros de course vous seront offerts

PARTICULARITES GENERALES

8. PARTICULARITÉ TECHNIQUE

Pour chaque catégorie, le règlement moteur en vigueur est celui déposé à la FFSA.

Toutes ces spécifications seront affichées sur le panneau officiel ou envoyées aux concurrents au préalable.

Il est important de consulter régulièrement le tableau d'affichage officiel.

Enregistrement technique;

Les feuilles d'enregistrement seront à remettre aux techniques avant les chronos où au briefing au plus tard.

10. NUMÉROS DE COURSES

Les numéros de course offerts par KMO

seront obligatoires dès le début des entraînements du vendredi.

À tout moment, le pilote est tenu à veiller à ce que les numéros de course soient toujours clairement visibles pour les Officiels, Chronométreurs et Commissaires de piste.

11. PNEUS

Les pneus pluies sont facultatifs (et donc à votre charge) mais ils devront être ceux de la catégorie, emballés ou neufs ou dans le cas contraire présentés au contrôle technique pour validation.

CATEGORIES

KZ 2 / Masters /Gentleman	Le Cont (3AV+3AR) = 340 € TTC
Seniors (Rotax et X30)	Vega XH4 (2AV+2AR) = 240 € TTC
*Masters/Gentleman	Vega XH4 (2AV+2AR) = 240 € TTC
*Nationale	Vega SL4 (2AV+2AR) = 220 € TTC
*MINI 60	Vega Cadetti (2AV+2AR) = 180 € TTC

*En cas de crevaison justifiée constatée par un contrôleur technique, il sera possible d'acheter un pneu ou utiliser un pneu d'essai.

Ce dernier pourra ou pas autoriser le remplacement du pneu crevé par un pneu utilisé en essai.

Vous pouvez réserver des pneus d'essais identiques à ceux de la course, au maximum 15 jours avant l'épreuve (avant vendredi 4 août) afin de garantir les délais de livraison, auprès du promoteur KMO (à préciser sur le bulletin d'inscription ou par mail : comptakartmag@free.fr). Pneu

12. TRANSPONDEUR

Pour les pilotes inscrits qui ne possèdent pas de transpondeur, vous aurez la possibilité d'en louer un sur place au prix de 30 € TT au club organisateur avec une caution de 400 € en chèque.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Le pilote sera tenu responsable de la charge de son transporteur même s'il l'a été loué à l'organisation.

Le transpondeur est obligatoire à partir du vendredi après-midi.

Le transpondeur doit être fixé obligatoirement derrière le baquet.

13. ESSENCE & HUILE

La station de référence pour le carburant E5 SP 98 sans plomb est la Super U. Aucun mélange de carburant ne sera toléré, ceci pouvant même être sanctionné.

Le SSP95 n'est pas autorisé.

Ceci afin de limiter les coûts et faciliter les contrôles !

L'achat du carburant devra être justifié par le bon d'achat ou une facture.

L'huile utilisée devra être agréée CIK.

Des essais libres du vendredi jusqu'à la fin de la course, le dimanche, chaque concurrent sera responsable de l'achat de son carburant.

Le mélange d'huile conseillé est de 4% à 6%.

Il est interdit d'ajouter tout liquide ou additif pouvant augmenter la puissance,

des contrôles seront réalisés dans ce sens.

Le Contrôleur Technique, sur décision des Commissaires Sportifs, a le droit de changer/remplacer à sa discrétion et à tout moment, l'essence d'un pilote.

Dans un tel cas, les pilotes seront priés de rejoindre la Zone d'Assistance sans carburant dans leur réservoir. Le carburant y sera ajouté d'essence sera du type de celle mentionnée dans le règlement particulier de l'événement.

L'évaluation des carburants sur le circuit se fera en procédant à un Test avec Hydromètre à combustibles Digatron DT-47.

Des tests complémentaires pourront être effectués et s'ils relèvent une non-conformité, ceux-ci seront facturés au concurrent/pilote.



14. ESTHÉTISME

Un autocollant Kartmag sera fourni dans l'enveloppe d'engagement. Il devra être mis sur le nassau panel.

Il est demandé d'apporter une attention sur l'esthétisme de votre tenue et de votre kart, dans l'intérêt général de notre sport.

Comme de tradition depuis le dimanche, les mécanos accédant sur la grille devront porter le tee-shirt offert du Trophée Kartmag à partir du dimanche matin.

15. BRIEFING

Toutes les informations et les briefings seront données avec le dossier d'inscription ou envoyés par email ou organiser le samedi matin. Chaque pilote ou tuteur devra signer le fait d'avoir lu ou écouter le règlement particulier et le respecter. Le pilote ou tuteur a l'obligation de s'informer de toutes modifications sportifs ou techniques via le panneau d'affichage officiel.

16. GRILLE DE DÉPART

Le pilote en pole position de chaque grille aura le choix de son placement au départ (sur le côté gauche ou le côté droit de la piste), pour autant qu'il fasse part de son choix au Directeur de course en pré-grille. Ce choix ne modifiera que la première ligne.

Les autres pilotes ne seront pas concernés. Si le poleman ne fait pas part de son choix, l'emplacement sur la grille sera à la charge de la commission sportive qui devra respecter l'arrêté d'homologation.

17. DÉPART DIFFÉRÉ

Si le Directeur de la Course considère que le départ doit être retardé pour des raisons de sécurité, la procédure sera la suivante :
Un délai sera donné durant lequel des changements pourront être effectués.
Délai défini suivant les circonstances par le directeur de course.

18. COURSES

Contacts/collisions (pendant la course, "tour de décélération" inclus) :
des sanctions peuvent être imposées à un pilote qui pousse un autre (Code CIK -FIA et les annexes).
Lorsque l'ordre de neutraliser une épreuve qualificative ou une course est donné, tous les postes de commissaire de piste présenteront un panneau SLOW et agiteront un drapeau jaune et le directeur de course ou son adjoint présentera sur la ligne de départ -arrivée un panneau SLOW.

19. PROGRAMME GÉNÉRAL

Les horaires pourront être différents d'une course

à l'autre en fonction du nombre de catégories et d'engagés.

Les horaires seront communiqués sur le site kartmag.fr, et sur le tableau officiel, mais resteront sous réserve de l'approbation du directeur de course.

Essais libres officiels, essais chronométrés et manches de qualifications, super-manche et finale.

20. LISTE DES ENGAGÉS

La liste des engagés ainsi que les horaires seront publiés sur le site :

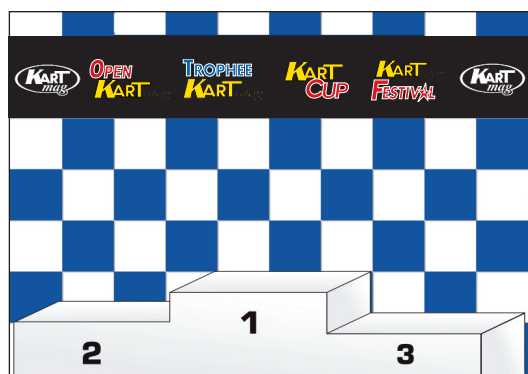
www.kartmag.fr ou sur place, à l'approche de l'évènement.

Si erreur il y a concernant le nom ou le matériel, nous le signaler tout de suite soit par mail jpeditions@wanadoo.fr ou comptakartmag@free.fr

23. TRADITION ET REMISES DES PRIX

23.1 Podiums

A chaque course,



- 1 podium KZ2
- 1 podium KZ Master et Gentleman
- 1 podium KZ Gentleman (Si 5 pilotes inscrits)
- 1 podium SENIOR Rotax
- 1 podium SENIOR X30
- 1 podium MASTER et Gentleman
- 1 podium GENTLEMAN (Si 5 pilotes inscrits)
- 1 podium NATIONALE
- 1 podium MINI 60
- 1 podium MINI U10

23.2 Tirages aux sorts

Comme de tradition, la dotation est tirée au sort entre tous les engagés qui devront obligatoirement être présents lors de la remise des prix pour prétendre au lot.

Si la personne désignée est absente, le lot sera remis en jeux, un nouveau tirage au sort aura lieu et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un gagnant soit désigné.

Les catégories Mini 60 et Nationale auront une dotation qui leur correspondent, indépendamment des autres catégories.

Premier tirage au sort aura lieu le samedi soir lors du traditionnel pot d'accueil.

RAPPEL ; Le Tee-Shirt du Trophée Kartmag (offert) devra être porté par le mécano du pilote obligatoirement à partir du dimanche.

24. ATTRIBUTION DES POINTS

L'attribution des points des courses de l'Open Kart, du Trophée Kartmag, Kart Cup et du Kart Festival est établie par le magazine Kartmag comptant pour les pilotes de l'année (Volants d'Or et Trophées spécifique comme le Trophée Feed Racing/Kartmag, Trophée Vega, Trophée LeCont et Planet Design Paris et Trophée Vortex.

Les classements sont réalisés à titre privé par le magazine Kartmag.

25. ESPRIT

Nous vous rappelons l'esprit de nos courses :

Convivialité et sportivité dans les courses, ainsi qu'un comportement compatible avec les valeurs sportives et morales de notre sport pour le pilote et son entourage.

Tout manquement à cette éthique sera sanctionné par une exclusion immédiate du meeting pour le pilote sans remboursement des droits d'engagement.

26. DROIT D'IMAGE ET VIDÉO

Chaque pilote pourra être filmé ou pris en photo.

Ces photos ou vidéos durant le meeting pourront être utilisées pour diverses actions communication.

Caméra

Il pourra être autorisé deux caméras adaptées lors des essais et de la course après l'aval de l'opérateur KMO et de la direction de course. Cette mise en place ne pourra se faire que dans un but d'effectuer des images pour la promotion de notre sport.

En aucun cas ces images ne pourront être utilisées dans le cas d'un fait de course, accident ou tout autre incident durant l'épreuve contre ou pour les officiels.

27. ENVIRONNEMENT et ECO TAXE

Vous devrez obligatoirement protéger le sol avec une bâche étanche et d'un tapis absorbant.

Aucun déchet, aucun fût, ni aucun pneumatique ne doit être abandonné ou jeté sur le site.

L'emplacement de votre paddock devra être propre à votre départ.

28. Paddock

Aucune voiture privée ne sera tolérée dans le paddock. Avant d'entrer dans le Paddock, tous les véhicules de service devront s'annoncer au bureau de l'organisateur.

Ils recevront un laissez-passer pour un véhicule Paddock.

Il est strictement interdit de fumer sauf dans les endroits prévus à cet effet.

Cuisiner est possible mais dans tous les cas, ces équipements seront électriques, isolés et équipé.

Extincteur obligatoire.



29. PARC ENTRETIEN ET PARC FERMÉ

Un seul pilote par kart et un seul mécanicien sont autorisés dans la Zone d'Assistance et ce uniquement avec un laissez-passer valable ou un moyen d'identification fourni par l'organisateur.

30. ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

Le pilote ou tuteur accepte et respectera ce présent règlement particulier dans son intégralité.

Que le pilote et son tuteur a bien pris connaissance du briefing.

Kartmag vous souhaite de très bon week-end de courses !



OPEN
KART_{mag}

TROPHÉE
KART_{mag}

KART
CUP

KART_{mag}
FESTIVAL

FFSA
KARTING

